



Les propriétaires riverains du fleuve Saint-Laurent sont encouragés à remplir le sondage en ligne

L'année 2017 a été très difficile pour les propriétaires riverains et les entreprises situés sur les rives du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario. Un printemps extrêmement humide a entraîné une hausse record du niveau d'eau, ce qui a causé de l'érosion et des dommages à certaines propriétés riveraines. « Nous avons vu de nos propres yeux quelques-uns des importants dommages qui ont eu lieu dans les communautés le long du fleuve Saint-Laurent et autour du lac Ontario. Dans certaines zones, les effets ont été réellement dévastateurs, et nous voulons entendre les propriétaires riverains et les entreprises nous dire ce qui s'est passé », explique Jean Morin, membre canadien du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL).

Le Comité GAGL travaille à la réalisation d'un sondage en ligne pour obtenir les commentaires directement de la part des propriétaires riverains et veiller à ce que toutes les entreprises et tous les propriétaires riverains touchés aient une occasion de décrire ce qui est arrivé à leur propriété. Le sondage comprend un éventail de questions sur l'étendue des inondations, de l'érosion, des dommages aux structures riveraines et des pertes associés pour les propriétaires et les entreprises situées le long du littoral. Il s'agit aussi d'une opportunité de télécharger des photos pour documenter l'ampleur des conséquences des inondations et de l'érosion sur les propriétés riveraines. « L'ajout de photos est facultatif, mais encouragé », indique M. Morin. Alors que les résidents sur les rives du lac Ontario ont rapidement répondu au sondage, le taux de réponses le long du fleuve Saint-Laurent demeure bas. Par conséquent, la date butoir au Québec pour compléter le sondage a été prolongée au 31 janvier 2018. « Si vous avez une propriété le long du fleuve Saint-Laurent et que vous avez subi des dommages causés par le niveau d'eau élevé cette année, nous voulons recevoir vos commentaires », a ajouté M. Morin. Le Comité GAGL se servira des renseignements recueillis dans ce sondage pour mieux comprendre les zones riveraines vulnérables.

Le sondage vous prendra environ 10 à 25 minutes à remplir, selon l'étendue des dommages signalés.

Afin de répondre au sondage, allez sur le site : <http://www.ijc.org/fr/GLAM> et cliquer sur le lien "Répondez au sondage! "

Le Comité GAGL a été établi par la Commission mixte internationale (CMI) en 2015 afin d'examiner l'efficacité des règles existantes concernant le débit du lac Supérieur et celui du lac Ontario. Il est chargé d'examiner les effets des conditions météorologiques et climatiques passées, présentes et éventuelles sur le niveau d'eau et la régularisation du débit, et sur la façon dont ces facteurs influent sur les retombées socio-économiques et environnementales sur l'ensemble du système des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.